L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. No 73, Rue de Chartres, entre Conti & Bienville. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 9 JUILLET 1862. G. F. WEISSE, F. LIMET. S. DUFOUR, S. HARBY. Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans,
MERCREDI MATIN, 9 JUILLET.

Les postiers sont autorisés à prendre des abonnés à la semaine à raison de 25 cents.

Vapeurs à l'ouvrage de ce jour.

[illegible]

Le voyage du président Lincoln.

La visite que vient de faire le Président des Etats-Unis au vieux général Scott, donne lieu à un grand nombre de conjectures. Il ne s'agit pas, évidemment, dérangé pour avoir des nouvelles de la goutte du vétéran. Est-il allé le consulter sur la campagne de la Virginie qui ne produit pas tous les résultats désirés, ou sur la nécessité de remplacer un général par un autre? Ou bien n'a-t-il pas voulu lui demander un plan de la grande campagne du Mexique de 1847, pour suivre sur la carte la marche et les évolutions des troupes françaises vers Mexico? L'une de ces suppositions est aussi vraisemblable que l'autre, mais il en est encore une autre qui ne manquerait pas de vraisemblance. Le président aurait peut-être voulu entendre, de nouveau, de la bouche du vieux "*Fuss and feathers*" les conversations qu'il a eues dans son dernier voyage à Paris avec certains personnages, afin de juger ce qu'il peut y avoir de fondé dans les bruits importants de médiation qui traversent l'Océan. Un conseil politique serait tout aussi opportun qu'un avis militaire dans les circonstances actuelles, car l'horizon de la diplomatie est tout aussi embrouillé que celui de la guerre.

Quoiqu'il en soit de toutes ces conjectures voici l'article que le *Herald* de New-York consacre à la nouvelle pérégrination du président des Etats-Unis.

Nos lecteurs se rappelleront la sensation causée, il y a eu un an au mois de février, par la nouvelle du mystérieux voyage du président Lincoln, en clair de la lune, coiffé de sa toque écossaise et revêtu de sa longue capote militaire, de Harrisburg en Pennsylvanie, via Baltimore, à Washington. Hier, cependant, la nouvelle inattendue que le Président, dans la plus rapide course qui ait été faite, avait passé de Washington, en traversant New York la nuit à West Point, a donné naissance à autant de conjectures et de spéculations que son voyage exécuté avec une stratégie sage et heureuse vers notre capitale nationale.

Mais que veut dire ce voyage au Nord et à ce moment de crise? Qu'est-ce qui peut avoir amené le Président à venir, la nuit, en poste, faire une visite à West Point? Nous n'avons pas de renseignements officiels ou semi-officiels sur ce sujet; et en mettant ceci et cela ensemble, nous pensons qu'on peut arriver à une conclusion plausible et assez satisfaisante.

D'abord, le général Scott est à West Point. En second lieu, le général Pope est arrivé à Washington—ce jeune et brillant officier, dont les grands exploits dans le nord du Missouri et à New Madrid, à l'île No 10 et à Corinth, ont rendu le nom parmi nos populations loyales "aussi familier dans la conversation qu'une expression de ménage." Il a été appelé de Corinth, et pourquoi? Après le retour du président à Washington nous entendrons rapporter. En attendant, nous conjecturons que cette visite du président Lincoln à West Point, a pour but une consultation militaire avec le général Scott, et que l'objet spécial qu'il a en vue est la nomination du général Pope à quelque commandement militaire important en Virginie.

Depuis le dérangement, dans cette région, des plans primitifs du général Scott et du général McClellan, notre mouvement "en avant à Richmond" a été embarrassé de toutes les façons possibles. Nous avons souffert l'humiliation [illegible] de l'expédition du général Banks de la vallée de la Shenandoah, et le département de la guerre, en réparant ce désastre, n'a pas réussi aussi bien qu'on eût pu le désirer. Le général rebelle Jackson a glissé entre les pièges préparés pour l'attraper, et parmi nos nombreux généraux actuellement dans la vallée de la Shenandoah, quelques discordes fâcheuses se sont élevées. Ainsi nous apprenons que le général Blenker doit être remplacé par le général Carl Schurz, et que le général Shields est tombé en disgrâce, tandis que le général McDowell, victime d'un malheureux accident, est sur la liste des infirmes ou des malades. En même temps on donne à entendre que le général rebelle Jackson a été fortement renforcé, et que, pour faire en sûreté, le général Fremont redescend la vallée pour opérer sa jonction avec le général Banks et le général Siegel.

Toutes ces choses et bien d'autres encore que nous n'avons pas touchées, indiquent quelque déplacement dans nos opérations militaires et paraît avec beaucoup de généraux de la vallée de la Shenandoah. Nous savons tous aussi que l'échec du général Banks a beaucoup contribué à retarder le coup décisif avec la principale armée rebelle de Richmond, en retenant les renforts dont avait besoin le général McClellan. En un mot, nous soupçonnons que la position présente de la campagne en Virginie n'est conduite le président à West Point, et qu'à son retour à Washington ou peu de temps après, nous y apprendrons quelques modifications importantes sur l'échiquier militaire en Virginie, y compris la nomination du général Pope à un commandement important.

A propos de cela, nous apprenons que ce n'est pas seulement par ses récents et brillants exploits dans l'Ouest que le général Pope a attiré l'attention du président. Le président et le général sont du même Etat, et il paraît que l'amitié personnelle qu'ils avaient précédemment [illegible] avait été augmentée par certaines [illegible] administration du général Pope par la dernière administration, et de quelques [illegible] favorables à M. Lincoln comme président élu. Quoiqu'il en soit, nos lecteurs peuvent être assurés que ce n'est pas une partie de plaisir qui a amené le président Lincoln entre un dîner [illegible] et un déjeuner matinal, de Washington à West Point. Cette mission, nous le croyons, ne peut avoir trait qu'à la campagne en Virginie; et tandis qu'à cet égard le général Scott est consulté, le général Pope a été appelé pour un service actif.

Nous entendons quelques chuchotements sur la possibilité d'un différend dans le cabinet; mais il peut bien être, le sujet est suffisamment intéressant pour le présent. Tout étrange et tout extraordinaire que ce voyage de West Point puisse paraître, nous voyons seulement, en vue des exigences de cette crise, qu'elle met en plein relief les habitudes soigneuses, vigilantes, actives et décidées que montre en affaires le président Lincoln. Il est parti de lui-même pour cette mission, parce que lui seul est à la hauteur de ce qu'elle exige. Il voyage rapidement parce qu'il [illegible] temps est précieux; et nous sommes assurés que ce voyage deviendra bientôt aussi remarquable pour ses résultats décisifs qu'il l'est maintenant pour le merveilleux et le mystère qui l'entourent!

MEXIQUE.

Campagne des Français dans le Mexique.

Conflit entre Français et Espagnols.

MARCHE SUR PUEBLA.

Adresse du général Lorencez à ses soldats.

RETRAITE DU GENERAL PRIM.

Dénonciation du traité de Londres

Abstention de l'Espagne sans garantie de la France

COMBAT DE CINQ GENDARMES FRANÇAIS CONTRE UN DÉTACHEMENT DE LANCIERS MEXICAINS.

Nouvelles attendues de Puebla.

Nous ne nous flattons pas de pouvoir donner les raisons qui ont fait descendre la triple alliance dans l'expédition combinée contre les [illegible] mexicains, mais les documents suivants du *Moniteur* français et des correspondances adressées de la Vera Cruz au *Times* de Londres nous disent comment cette dissolution a eu lieu. Nous pensons faire plaisir à nos lecteurs Français, Espagnols et Mexicains en leur permettant [illegible] ce qui concerne la grande expédition désormais [illegible] à la direction de la France. Nous [illegible] parler le *Moniteur* en premier lieu.

Le général de Lorencez qui était arrivé à [illegible] le 2 avril se préparait à mettre à exécution les conventions du traité de Soledad, quand une lettre du général Zaragoza, du [illegible] avril, le somma de faire retirer les soldats français qui avaient été laissés à Orizaba pour la protection des malades dans les hôpitaux de cette ville. Le général Lorencez, assuré qu'il ne pourrait jamais prendre trop de précautions vis-à-vis d'un ennemi sur le caractère duquel il avait été renseigné, n'hésita pas à se porter vers Orizaba pour y protéger les malades et le 20 il adressa l'ordre suivant aux troupes qui se trouvaient sous ses ordres.

"Soldats et marins—Malgré les assurances [illegible] par vos commandants et l'encouragement [illegible] attaques par les proclamations du gouvernement Mexicain, je désirais rester fidèle [illegible] moment aux obligations contractées par les plénipotentiaires des trois [illegible] alliées, mais je viens de recevoir une lettre du général Mexicain Zaragoza, par [illegible] le retrait de nos malades à Orizaba [illegible] des conventions, est outrageusement violée. En présence de tels faits, [illegible] pouvons plus hésiter; marchons sur Orizaba pour secourir quatre cents de nos camarades, menacés d'une lâche attaque; marchons à leur secours au cri de "Vive l'Empereur!"

[illegible], les français se mirent en marche dans la direction d'Oriz aba. Le capitaine [illegible], de l'Etat-Major, qui conduisait l'avant-garde, apprit bientôt que deux [illegible] mexicains avec quatre pièces d'artillerie et un escadron de cavalerie se préparaient à s'opposer à son passage. Cet officier chargea [illegible] les Mexicains, fit cinq hommes, [illegible] quinze chevaux. Dans cette [illegible] le sous-lieutenant Lemaire, des Chasseurs d'Afrique, et le lieutenant Michon et les [illegible] Bouvier, Houdincoch, Lemieux, Fras [illegible] particulièrement distingués.

Le 21, une patrouille de quatre gendarmes, commandée par le caporal Lauriac, aperçut à un mille de la ville une force de plusieurs centaines de cavaliers, précédés par trente lanciers. Le caporal feignit de reculer vers Orizaba, dans l'intention d'attirer les lanciers et de les séparer du corps principal. Il les chargea ensuite, en se retournant soudainement contre eux avec ses quatre hommes. Deux lanciers furent tués et six faits prisonniers. Le gendarme Voitey reçut un coup de lance dans le côté.

Le 23, le général Mexicain, Galvez, appartenant à l'armée de Zaragoza, passa sous les ordres du gén. de Lorencez avec 300 hommes, expliquant sa désertion par l'effet produit sur l'armée mexicaine par la proclamation du général français qui déclare faire la guerre au gouvernement de Juarez mais non au peuple mexicain. Le général Lorencez, qui partit pour Puebla le 27, arriva le 28 à Acultzingo, où il s'était proposé de rester un jour avant de gravir les Cumbres; mais vers midi, un feu très vif de mousqueterie à l'avant-garde lui fit attendre une sérieuse résistance. La position à occuper était une colline à 6000 yards environ au-dessus du village d'Acultzingo; la colline est très boisée et la position formidable. Malgré un feu très énergique toutes les positions des Mexicains furent enlevées. L'ennemi perdit deux canons de montagne et vingt prisonniers. Le général Zaragoza ne défendit pas le second étage des Cumbres, élevé de trois cents mètres seulement. Ce combat n'a coûté aux français que quatre hommes tués et vingt-huit blessés. Parmi ces derniers sont le lieutenant de Coppens, de la marine, et le sous lieutenant Lemaire, des chasseurs d'Afrique; mais, heureusement leurs blessures ne sont pas graves.

Quand la dépêche du général Lorencez fut expédiée, la porte des Mexicains n'était pas connue; mais il est évident que Zaragoza a craint de risquer une bataille contre des troupes dont le bon seul avait jeté un grand découragement dans son armée.

La santé de l'armée française est excellente; les cas de fièvre jaune ont été exceptionnels et n'ont pris que les premiers hommes arrivés dans ce pays. Les soldats sont dans des dispositions excellentes; ils ont confiance dans leurs chefs et dans eux-mêmes et sont toujours heureux à l'approche d'un combat. Les malades se trouvent parfaitement à Orizaba et l'accueil qu'ils reçoivent des habitants prouve que la mission des Français est aussi bien comprise qu'elle sera fidèlement exécutée.

Voici, maintenant, en quels termes s'exprime le correspondant du *London Times* lui écrivant de la Vera Cruz, à la date du 17 avril:

Les commissaires d'Angleterre, de France et d'Espagne étaient convenus de se rencontrer le 19 de ce mois avec les ministres mexicains à Orizaba, dans le but d'y poursuivre les négociations et de les amener à bonne fin.

On avait choisi Orizaba parceque la fièvre jaune s'évissait à la Vera Cruz. C'est une ville située à une centaine de milles de la côte. Les forces des alliées ne devaient s'avancer dans l'intérieur qu'à la condition de retourner à la Vera Cruz dans le cas où la conférence aurait rompue, faute d'accord entre les plénipotentiaires étrangers et les ministres mexicains. Les généraux en chef anglais, français et espagnol avaient signé un traité avec les Mexicains, et ce traité, ils se sont efforcés de l'observer fidèlement. Chacun avait donné sa parole d'honneur de ne pas s'en écarter. Les troupes alliées en conséquence se rendirent à Orizaba où elles trouvèrent un excellent hôpital avec toutes facilités pour avoir des provisions. Les Français s'établirent à cinq milles d'Orizaba. Quatre jours avant le temps fixé pour la conférence, les ministres anglais, espagnol et mexicains se réunirent; mais le ministre français ne parut pas. On l'attendit jusqu'au 19, il ne vint pas davantage.

Le général Prim alors éprouva une vive impatience de ce retard, et il se décida à faire une course au quartier-général français pour en demander la cause.

Il avait à peine fait deux milles quand, à *sa grande surprise il vit l'armée française qui s'avançait en ligne de bataille*. La cavalerie venait d'abord, avec le sabre hors du fourreau et la carabine chargée. L'infanterie suivait avec les fusils chargés et la baïonnette; ensuite l'artillerie avec les canons chargés également. Il rencontra l'état-major et demanda à l'amiral Renier le sens de ce mouvement; il lui dit qu'il était venu pour savoir la raison qui l'avait empêché de se trouver à la conférence. L'amiral répondit qu'il avait reçu des ordres de France qui le *dégageaient de tous les premiers traités*. Il ajouta qu'il avait appris que ses malades étaient en danger d'être assassinés. Le général Prim protesta contre la conduite des Français, dit à l'amiral Renier qu'il violait les récents traités et agissait en violation flagrante de toute obligation imposée par la loi des nations, en avançant avec une armée prête à combattre dans l'intérieur d'un Etat contre lequel la guerre n'avait pas été déclarée. L'amiral écouta patiemment la protestation, et répondit qu'il comprenait et il était pour cette nuit et y réfléchirait. Le général Prim retourna à Orizaba, et informa le commodore Drummond de ce qu'il avait vu, entendu et fait.

Pour savoir s'il y avait aucun prétexte à l'assertion qu'il y avait un massacre projeté, il visita l'hôpital et trouva tout tranquille. Il le visita de nouveau à sept, à huit et à neuf heures du soir: tout était calme. Le commodore alla également à dix heures. Comme il n'y avait aucune preuve d'un complot de ce genre à quatre heures du matin, le 20, le général Prim se rendit auprès du ministre mexicain, et lui dit qu'il retournerait au quartier français et recommanderait la nécessité d'une stricte adhérence aux conditions du traité. Comme tous les Espagnols étaient partis pour Vera Cruz, le ministre mexicain insista pour qu'il se fit accompagner par une garde d'honneur de cent hommes.

Le général Prim, cependant, n'attendit pas la garde d'honneur, mais partit de suite à cheval vers le camp français. Imaginez sa surprise quand il vit l'armée de nouveau en marche comme la veille. Il fit avancer son cheval au milieu de l'état major français. En passant devant l'amiral français, il le salua en disant: "Bon jour, mon amiral"; celui-ci répondit simplement: "Bonjour, général." Quand le commandant espagnol se trouva au milieu de l'état-major, il ôta son chapeau, salua à la ronde et dit: "Messieurs les officiers, vous avez avancé hier sous prétexte que vos malades étaient en danger. J'ai visité vos malades à cinq, sept, huit et neuf heures, et j'ai trouvé tout tranquille. Le commodore anglais a visité vos malades à dix heures avec le même résultat satisfaisant. Je les ai visités de nouveau à quatre heures ce matin. J'ai trouvé tout tranquille et j'ai été assuré par vos propres chirurgiens qu'ils étaient aussi en sûreté qu'au milieu de la France, la population mexicaine indiquant son bon vouloir par la promptitude avec laquelle elle leur fournit des provisions. Maintenant, messieurs ajouta-t-il, j'ai soulagé vos esprits sous ce rapport, et je vous demande d'adhérer aux promesses solennelles que vous avez faites de ne pas avancer davantage."

Il n'y eut d'abord aucune réponse au prélat. Enfin, l'amiral Renier, après s'être entretenu avec ses officiers, se tourna du côté de Prim et dit qu'il avait reçu de l'Empereur des ordres récents qui l'absolvaient de sa parole et du traité. Il était requis de ne traiter avec les Mexicains que dans la ville de Mexico. Le général Prim ne répliqua rien. Il considéra la conduite des Français comme déshonorante et partit aussitôt pour Vera Cruz.

A peine était-il parti que la garde d'honneur qui avait reçu l'ordre de l'escorter et qu'il avait laissée à un mille en arrière, et non hors de vue, fit son apparition. La cavalerie française s'arrêta et l'officier commandant demanda ce que la garde faisait là. Le général Mélanie, commandant espagnol en second, s'avança de côté des Mexicains et répondit que c'était la garde d'honneur du général Prim et aussi la sienne. Le colonel français ordonna alors aux Mexicains de se reculer et dit à Mélanie qu'il se trouvait maintenant dans les lignes françaises. Mélanie persuada aux Mexicains de se retirer de suite, attendu qu'il était à l'abri de tous les bandits.

Les Français n'avaient point cessé, pendant tout ce temps, de suivre de très près la garde d'honneur et cela d'une façon telle que l'officier mexicain, s'adressant au colonel français, le pria de faire retirer ses hommes, car le peuple croirait qu'il s'était battu et que la garde l'avait fui. Mélanie se présenta sur les lieux au même instant pour dire adieu à l'officier mexicain; la cavalerie française, sans aucun avertissement, chargea les Mexicains par derrière. Les Mexicains, surpris, n'eurent pas le temps de tirer leurs sabres ni de se servir de leurs mousquets, douze des leurs furent abattus et quinze faits prisonniers.

Les autres s'échappèrent. Le général Mélanie fut renversé de cheval; revenu de son étonnement, il se remit en selle. Deux troupes s'avancèrent sur lui et lui enlevèrent de descendre de cheval, sinon ils le fusilleraient; "je n'ai aucun doute que vous le ferez" leur répondit le général avec son calme habituel, "je ne m'attendais pas à moins après ce que j'ai vu; mais laissez-moi vous dire que je suis le général Mélanie, de l'armée espagnole, et que si vous me brûlez la cervelle, vous en répondrez". Les choses en étaient là quand l'officier français intervint et il fut permis à Mélanie de s'en aller de suite. Le général se joignit à Prim et se dirigea avec lui sur Vera Cruz.

Les Anglais amenèrent leur drapeau qui flottait sur les murs de la ville et saluèrent le pavillon mexicain, le 25 du mois dernier, par vingt-un coups de canon.

Les Français ont saisi la Douane, les revenus, et augmenté plusieurs taxes. Ce qui semble étrange, c'est que non seulement ils n'ont pas descendu le drapeau mexicain des murailles du fort mais l'ont laissé flotter à côté des trois couleurs.

Parmi les nombreux documents qui ont été communiqués aux Cortès espagnoles se trouve une dépêche de M. Mon, ambassadeur espagnol à Paris, dans laquelle il informe son gouvernement de l'intention arrêtée de l'empereur Napoléon d'aller à Mexico pour demander réparation et pour aider à l'établissement d'un gouvernement régulier et durable, si le désir en est manifesté par le peuple. Le ministre des affaires étrangères à Madrid a fait à ce document la réponse suivante:

MADRID, 9 décembre 1862.

Excellence,—J'ai reçu votre dépêche du 13 octobre dans laquelle vous me rendez compte d'une conférence qui a eu lieu entre vous et le ministre des affaires étrangères de France relativement aux affaires du Mexique. La Reine, notre souveraine, à qui j'ai communiqué votre dépêche, a bien voulu approuver la réponse faite par Votre Excellence à M. Thouvenel dans vos conférences avec lui à ce sujet. Sa Majesté désire aussi que je vous fasse savoir que le général Prim a été informé, dans ses instructions que le gouvernement de la Reine verra avec satisfaction l'établissement d'un gouvernement solide et permanent au Mexique, mais que le gouvernement y soit constitué sous une forme monarchique—la meilleure assurément—ou toute autre, l'Espagne désirera toujours voir l'élection être l'œuvre du libre choix des Mexicains. La même ample liberté devrait aussi leur être laissée de choisir le souverain qui devra les gouverner, s'ils préfèrent une monarchie à la république. Mais le gouvernement de Sa Majesté ne peut cacher que dans ce cas il considérerait conforme aux traditions historiques et aux liens d'union entre les deux nations, qu'un prince de la famille de Bourbon ou qui soit intimement allié à cette famille, dût être préféré. Néanmoins, il ne fera rien directement pour arriver à ce résultat, son principal désir étant que le Mexique et les principaux Etats de l'Amérique espagnole puissent recouvrer la paix et le bonheur dont ils ont joui sous la protection du trône de notre pays.

CALDERON COLLANTES.

Dans la séance des Cortès du 11 juin, les Cortès se sont occupés des affaires du Mexique et le ministre Collantes a répondu à la critique faite de la conduite du gouvernement que celui-ci était resté fidèle à sa politique qui était de respecter l'indépendance du Mexique, d'empêcher une guerre fratricide, et d'obtenir une réparation et une indemnité. La discussion n'était pas terminée.

La nouvelle du petit échec subi par les Français devant Puebla, nouvelle magnifiée par les journaux de New York, a produit une certaine émotion en France; la Bourse a même baissé à 68 fr. 65 c.

Le *Constitutionnel* du 12 juin a publié l'article suivant, signé par le rédacteur en chef:

"Rien n'a été reçu confirmant la nouvelle d'un engagement désastreux pour les Français en avant de Mexico. Un pareil échec, soit devant Mexico, soit devant Puebla, ne changerait du reste rien au résultat général de l'expédition. L'honneur de notre drapeau est engagé. Si des renforts sont nécessaires, ils seront envoyés. Le but que poursuit la France sera atteint. Nous obtiendrons des réparations pour nos griefs passés, et nous vengerons la justice et l'humanité outragées. Nos soldats reviendront du Mexique comme ils sont revenus de Chine, avec des titres nouveaux à la reconnaissance et à l'admiration du pays."

Une dépêche de Paris, du 15 juin, porte ce qui suit:

Le *Moniteur* dit que l'Empereur se propose d'envoyer immédiatement des renforts considérables au Mexique.

Nous avons appris que l'amiral Jurien de la Gravière était parti de New York pour Vera Cruz vers le 15 juin, avec toute la flotte française. Il avait à bord 800 hommes de débarquement qu'il pouvait envoyer de suite rejoindre le général Lorencez. Nous avons, d'ailleurs expliqué les événements qui ont, depuis l'échec de Puebla, porté les armes françaises aux portes de Mexico.

Nouvelles additionnelles.

Nous trouvons dans un autre numéro du *Moniteur* des nouvelles ultérieures concernant l'expédition française et l'état des choses au Mexique ainsi qu'une dépêche du général Lorencez, datée du bivouac de la Canada le 29 avril et une lettre du 10 mai de l'amiral Jurien, qui devait retourner en France à bord du *Montezuma*. Nous reproduisons ci-dessous toutes ces nouvelles et toutes ces pièces pour mettre nos lecteurs en état de juger sainement de la situation.

Les nouvelles du Mexique font augurer une prochaine et favorable issue de l'expédition. Nos troupes ont chassé, le 28 avril, le général mexicain Zaragoza de toutes les fortes positions qu'il occupait sur la montagne des Cimbrès et il est probable qu'elles sont maintenant à Mexico. L'affaire du 28 nous a coûté trente-deux blessés.

L'amiral Jurien de la Gravière revient en France. Le mouvement excité au Mexique par le débarquement prématuré des Espagnols est si complètement apaisé, que l'amiral a pu revenir d'Orizaba à la Vera-Cruz sous l'escorte d'une petite troupe mexicaine. L'armée de Juarez est démoralisée et désorganisée. Les troupes débarquées avec le général Lorencez sont dans l'état de santé le plus florissant et il n'y a pas un seul malade à bord de la flotte. Enfin, le sentiment public se montre de plus en plus favorable à l'intervention, surtout depuis que l'armée française est restée seule au Mexique.

D'autres nouvelles du Mexique nous sont apportées par une correspondance de la Havane, du 7 mai. Le 19 avril, un *Pronunciamento* avait eu lieu à Cordova pour proclamer la déchéance de Juarez et l'élévation d'Almonte à la présidence du Mexique. Galvez, commandant de la province de Chiquihuite, s'était prononcé en faveur d'Almonte. Les Espagnols avaient remis entre les mains des Français les douanes mexicaines de la Vera-Cruz. Les plénipotentiaires anglais avaient été arrêtés par un parti mexicain, faits prisonniers et même maltraités. A la date du 24, ils se trouvaient à Puebla avec le général Doblado et deux ministres de Juarez. Celui-ci avait quitté, disait-on, Mexico, s'enfuyant vers l'intérieur du Mexique.

En Espagne, un revirement sensible s'est opéré en faveur de la politique française au Mexique, et la conduite du général Prim commence à être sévèrement jugée par ses compatriotes. La lettre publiée dans l'*Epoca* par l'envoyé du maréchal Serrano, M. Cipriano del Mazo, et l'article du *Diario espagnol*, qui signale une dépêche d'aujourd'hui, en sont la preuve.

P. S. Une dépêche du général de Lorencez, datée du bivouac de la Canada, le 29 avril, contient ce qui suit:

"Les troupes sous mes ordres ont livré hier un glorieux combat qui sera du retentissement dans le Mexique. Le général Zaragoza a été successivement chassé de toutes les fortes positions de la montagne des Cimbrès. Il y avait cinq ou six mille hommes, deux cents chevaux et dix-huit pièces de canons. J'ignore les pertes de l'ennemi, mais le général Astiaga a eu la cuisse cassée et il a été amputé aujourd'hui, ici même. Le général Zaragoza, qui a couché hier à la Canada, est parti dans la direction de Palmar. Vingt prisonniers, et deux obusiers de montagne sont restés en mon pouvoir.

"C'est avec les zouaves, le 1er bataillon de chasseurs à pied et l'escadron de chasseurs d'Afrique que j'ai enlevé toutes les positions des Cimbrès, le 99e et le bataillon de fusiliers marins me soutenant. Les troupes ont été admirables; leur élan était irrésistible. J'ai eu trente-deux blessés."

D'un autre côté, l'amiral Jurien, qui revient en France, écrit à la date du 10 mai, à bord du *Montezuma*, les lignes suivantes:

"Voici en quelques mots dans quelle situation je laisse les affaires au Mexique. Le mouvement excité par le débarquement prématuré des Espagnols est si complètement apaisé, que j'ai pu revenir d'Orizaba à Vera-Cruz sous l'escorte d'une petite troupe mexicaine. L'armée opposante est tellement désorganisée, tellement démoralisée par la crainte des désertions qu'elle n'a pas su défendre la position des Cimbrès contre notre avant garde, qui n'a eu dans cette brillante affaire qu'une trentaine de blessés.

"Les troupes débarquées avec le général de Lorencez sont dans l'état de santé le plus florissant. Le petit nombre de malades laissés à Orizaba appartiennent presque tous à la première colonne qui a si longtemps séjourné dans la terre chaude.

"Dans la flotte, les frégates n'ont pas un seul malade; l'état sanitaire du vaisseau n'est guère moins satisfaisant. La ville de Vera-Cruz est seule devenue le foyer d'une épidémie qui a déjà fait des victimes bien regrettables, mais qui doit approcher, m'assure-t-on, de sa période de décroissance."

UN CHICOT DANS LE MISSISSIPPI.—Le *Times* de N. York appelle Vicksburg un chicot sur le fleuve et c'est le seul qui maintenant intervient dans notre navigation fluviale. Nos bateaux, dit ce journal, ont rencontré inopinément ce chicot quand ils remontaient le Père des Eaux d'une manière triomphale. L'invincible flotte du commodore Farragut, qui avait mis en pièces toutes les canonnières des rebelles, les batteries et les forts à l'embouchure du Mississippi qui avait capturé toutes les villes sur le fleuve jusqu'à Vicksburg a été arrêtée subitement et a rebroussé le courant après avoir jeté un coup d'œil sur cette partie des rives. Les canonnières et les mortiers des commodores Foote et Davis, qui firent une si belle exécution à l'île No 10, au fort Pillow et au-dessus de Memphis et qui, après la prise de cette ville, ne devaient s'arrêter dans leur course victorieuse qu'à la rencontre de la flotte venant de la Nouvelle Orléans, cette flottille même des deux commodores n'a pas jugé à propos d'aller à Vicksburg. Ainsi de la bouche de l'Arkansas à Vicksburg, distance de 200 milles, le cours du Mississippi que nous nous pensions dominer depuis des semaines, est encore contrôlé par les rebelles. Nous ne croyons pas cependant que Vicksburg soit un chicot difficile à extirper ou à rompre, et nous n'imaginons pas que le pays soit obligé d'attendre bien longtemps la réduction de ce point et l'ouverture du fleuve.

LE MINISTRE MEXICAIN A WASHINGTON.—Un grand dîner diplomatique a été donné le 24 juin au ministre Mexicain à Washington. Un grand nombre de sénateurs et de personnages distingués y assistaient. La dépêche qui annonce le fait ajoute qu'on suppose que cette réunion à un pareil moment a une portée significative.

UN APPEL CONCILIATEUR.—Le 18, au sénat, M. Grimes a présenté la motion suivante qui a été déposée sur la table:

Résolu que, dans l'opinion du sénat, c'est le droit et le devoir du gouvernement d'appeler toutes les personnes loyales des Etats rebelles à la défense armée contre les traîtres qui en cherchent la ruine.

FARINE.—On verra aux annonces que de la farine extra de St Louis, est à vendre à bord de la goëlette *Arzac*, mouillée en face du poteau No 17, port du 1er district, au pied de la rue Delord. S'adresser au capitaine.

POUR LA HAVANE.—La goëlette anglaise *Virginia Antoinetta*, partira positivement pour la Havane. Voir aux avis.

MARCHANDISES NOUVELLES.—La maison E. Giquel vient de recevoir d'Europe, par la voie de New-York, des marchandises nouvelles qu'elle vendra à très bas prix. On en trouvera l'énumération dans une annonce insérée plus loin. Les mousselines, nansous, rubans, chaussettes, bas, bombazines, soieries, mouchoirs, etc, etc., qui ont été déballés au magasin de M. Giquel, 126 rue du Canal, ont été choisis avec soin dans les premières fabriques de France en vue des besoins du marché de la Nile-Orléans. Nous recommandons d'une manière toute particulière aux familles cet envoi de marchandises.

ALAMBICS, CUVES, &c.—Des appareils complets de distillation sont à vendre par M. B. Turpin, 95, Vieille Levée. Voir aux annonces.

LE GENERAL BURNSIDE.—On écrit de Newbern à la date du 16 juin:

Le général commandant Burnside est revenu de sa visite au quartier général de McClellan et à Washington, et il y a toute indication que notre armée sera bientôt mise en mouvement. Il sera peut être nouveau pour le général Branch et sa bande de rebelles d'apprendre que notre programme d'opérations est entièrement changé. S'il veut devancer Burnside il doit mettre en campagne une nouvelle compagnie d'espions pour avoir des notions sur les nouveaux plans. Toutes les peines et toutes les sommes dépensées sont perdues et notre rusé commandant a jeté le lemest de la poudre aux yeux de l'ennemi. C'est mon affaire de deviner où nous allons, et je puis, mais ce n'est pas mon affaire d'en prévenir les généraux Branch ou Johnson.

LA PRESSE DE N. YORK.—Dans sa revue des journaux de New York, le *Sun* du 24 dit:

Le *World* affecte de voir avec alarme qu'un grand parti se forme dans les Etats du Nord en vue de concilier le Sud, par la raison que la guerre a été causée par les abolitionistes; il déclare que le seul moyen de faire échouer le mouvement dans l'Etat de N. York est, pour le parti de l'Union, de se placer sur une base constitutionnelle, quand même cela pourrait forcer les extrêmes républicains à renoncer à leur fanatisme.

L'*Evening Post* montre la futilité des efforts du nouveau parti pour restaurer l'Union telle qu'elle était et il se plaint amèrement du nouveau tarif qui offre une protection illégitime aux propriétaires de sucreries dans le Sud.

La *Tribune* ridiculise la convocation de grand meeting unioniste à l'institut de Cooper, pour la restauration de l'Union telle qu'elle était, et ce journal manifeste la plus vive répugnance pour un but semblable.

FAIT VRAI.—On a calculé [illegible] de coton envoyée au nord d'[illegible] terra $4 aux Etats-Unis, Tel [illegible] fantaisies économiques de l'[illegible].

RÉOCCUPATION.—Les villes [illegible] Floride qui avaient été évacuées [illegible] sous confédérées, envoyées à [illegible] regard, ont été réoccupées. [illegible] Cedar Keys, St Marks et Tampa Bay sont maintenant au pouvoir de forces confédérées bien plus considérables qu'auparavant.

CHRONIQUE LOCALE

LES ARMES DE LA LÉGION FRANÇAISE.—La Légion française était restée en possession de quatre à cinq cents mousquets et fusils de chasse qui lui avaient été confiés quelques jours avant la prise de la Nouvelle Orléans pour faire un service d'ordre et de sûreté. Ces armes étaient déposées à l'arsenal de la Légion, rue des Remparts. Lorsque le général Butler lança un ordre pour demander la remise de tout ce qui appartenait aux Confédérés, une déclaration fut faite du dépôt d'armes qui existait rue des Remparts, mais il n'en exigea pas la remise. Hier vers trois heures un détachement de soldats fédéraux s'est rendu au local en question et a enlevé dans des wagons toutes les armes et tous les équipements qui s'y trouvaient. L'opération a duré de trois à cinq heures. On nous assure qu'un des officiers supérieurs de la Légion a dû aller demander au général Butler qu'un inventaire des objets enlevés fût dressé, afin de mettre à couvert la responsabilité des chefs de la Légion qui ont signé des reçus pour ces armes.

MARCHÉ GRATUIT.—Il a été distribué hier des provisions à 1,736 familles.

Les pauvres ont reçu:

Trois barils et demi de bœuf salé, 182 boisseaux de farine de maïs, 30 boisseaux de farine de riz, 23 barils de sucre, 2 barils de maquereaux, 1 caisse de morue, 8 barils de bœuf salé et 300 livres de bacon.

COUR PRÉVOTALE.—C. Harnois, qu'on a nommé Bender, et qui a été arrêté sous prévention d'avoir trempé dans le meurtre de Johnson, l'homme de couleur du navire anglais *Theodore Knoop*, a fourni un cautionnement de dix mille piastres pour répondre de sa comparution. Les témoignages produits devant le juri d'enquête ne l'impliquaient pas.

John Gill et George Reedan ont été condamnés à trois mois de prison pour s'être servi d'un langage hostile aux Etats Unis.

Henry Hoffman, dont nous avons mentionné hier l'arrestation pour débit de boisson à des soldats des Etats-Unis, a été envoyé à la prison de paroisse pour trois mois.

Hy Livingston a été condamné à vingt piastres d'amende pour assaut et insultes.

John Regan, John Murphy et Sarah McCullough ont été condamnés à un mois de workhouse.

Sarah Ward et Kate Moore, accusés de vol de bijoux au préjudice de Mme E. Habbell, ont été renvoyées de la plainte. Il n'y a pas eu de preuves contre elles.

Mme Pringle, qui avait fait arrêter une femme en l'accusant de vol de linge, mais qui de plaignante était devenue accusée quand il a été prouvé que la blanchisseuse avait gardé le linge afin de s'assurer du paiement—a comparu hier devant le magistrat pour ne s'être pas acquittée envers la blanchisseuse ainsi qu'elle en avait été requise. Elle a dit qu'elle ne devait pas la somme et qu'il lui répugnait de la payer. Le juge lui ayant répondu que si elle n'obéissait pas à l'ordre elle serait punie, elle s'est exécutée.

John C. Murphy et Andrew Williams, ont été condamnés à un mois de prison pour avoir introduit de la boisson dans le camp et l'avoir vendue à des soldats.

Wm C. Barnes a été envoyé en prison pour un mois, parce qu'il a volé la montre d'un camarade. Il dit que son ami, un soldat, s'étant enivré, avait perdu sa montre et offert une récompense de vingt piastres à quiconque la lui rapporterait; qu'il la chercha, la trouva sur un citoyen et la rendit sans récompense. Le tribunal n'a rien cru de cette histoire.

M. Andrew Richoux s'est présenté devant le juge pour répondre à l'accusation d'avoir l'intention de quitter la ville sans payer cinquante piastres qu'on lui réclame. Le défendeur avait chargé le demandeur de vendre douze sacs de café, le demandeur en avait vendu quatre: puis, la commission avait été révoquée. Le demandeur réclamait cinquante piastres de commission; le magistrat a décidé que c'était trop, et lui en a alloué quinze.

John Shepard, après avoir fait envoyer au workhouse une femme qu'il accusait de s'être enivrée et de l'avoir insulté, a été accusé de l'avoir honteusement assaillie; le fait a été clairement établi et le tribunal l'a condamné à vingt piastres d'amende. Il a refusé de débourser la somme et son langage n'étant pas de plus convenables, le magistrat a ordonné qu'il fût emmené au poste, et y restât jusqu'à ce que l'amende fût acquittée, mais en route, sa conduite a été telle que le magistrat l'a condamné à trois mois de prison.

TENTATIVE DE SUICIDE.—Le *True Delta*, sur la foi d'un témoin oculaire, raconte que lundi dernier, tandis que des troupes s'embarquaient à bord du bateau à vapeur *St-Maurice*, pour monter le fleuve, la femme d'un des soldats déposa son enfant sur le wharf et se précipita dans le fleuve: un des soldats l'en retira, mais dès qu'elle fut revenue à elle, on la vit se jeter encore à l'eau; on l'en retira une seconde fois, mais son sauveur faillit se noyer avec elle.

RECONNU.—Le cadavre trouvé dans le fleuve, au pied de la rue du Canal, a été reconnu: c'est celui de James Logan, âgé de dix à onze ans. Il avait disparu de chez ses parents depuis une quinzaine de jours. On suppose qu'il est tombé dans le fleuve en jouant.

ARRESTATIONS.—Edward Dwyer a été arrêté hier après-midi, dans la rue Johnson, pour avoir assailli sa femme. Il a fourni un cautionnement.

Wm H. Fond a été arrêté dans la rue des Remparts pour vol d'argent dans le magasin de Mme Swartz.

La police a ramassé Mme McCarty ivre à l'encoignure des rues Girod et Tchoupitoulas.

Wm Wilson, alias Ned Bill a été arrêté dans [illegible]

... des bayous des environs de la ville. Les autorités le faisaient chercher depuis longtemps.

Mary Scott a été arrêtée dans la rue de la Commune pour assaut avec intention de tuer, dit le livre d'écrou et pour s'être servie d'un langage menaçant d'après l'ordre d'arrestation.

Wm Crosty a été arrêté sous prévention d'assaut et batterie.

MORTALITÉ.—Dans la semaine expirée dimanche, 6 juillet, à 6 heures du matin.

Mortalité—Apoplexie, 2; inflammation des intestins, 4; congestion des intestins, 1; congestion cérébrale, 4; inflammation cérébrale, 14 ramollissement du cerveau, 1; choléra, 2; choléra infantum, 9; choléra morbus, 1; consomption, 21; convulsions (adultes) 2; convulsions (enfants) 4; croup, 1; diarrhée aiguë, 10; diarrhée chronique, 1; dysenterie, 4; fièvre cérébrale, 1; fièvre congestive, 1; fièvre intermittente, 1; fièvre nerveuse, 2; fièvre typhoïde, 6; typhus, 4; gastro-entérite, 3; maladie de cœur, 1; coqueluche, 1; folie, 1; tétanos, 1; maladie de foie, 3; marasme (enfants) 6; rougeole, 1; vieillesse, 2; pneumonie, 5; inflammation de l'estomac, 1; naissances prématurées, 3; morts nés, 3; dentition, 4; trismus nascentium, 3; poison, 1; suicide, 2; blessures, 2; non déclarés, 2; autres maladies, 16. Total, 144—augmentation de 13.

Sexe—Adultes, mâles, 47; adultes, sexe féminin, 24; enfants mâles, 40; enfants du sexe féminin, 32; non déclaré, 1.

Couleur—Blancs, 111; mulâtres, 10; nègres, 19; non déclarés, 4.

Conditions—Libres, 124; esclaves, 14; non déclarés, 6.

Ages—Au-dessous de 1 an, 34; de 1 à 2 ans 12; de 2 à 5 ans, 10; de 5 à 10 ans, 2; de 10 à 15 ans, 1; de 15 à 20 ans, 3; de 20 à 25 ans, 6; de 25 à 30 ans, 7; de 30 à 40 ans, 16; de 40 à 50 ans, 8; de 50 à 60 ans, 7; de 60 à 70 ans, 5; de 70 à 80 ans, 1; de 80 à 90 ans, 1; de 90 à 100 ans, 1; non déclarés, 22.

Nationalité—Afrique, 1; France, 8; Allemagne, 5; Irlande, 11; Italie, 3; Prusse, 2; Ecosse, 1; Espagne, 1; Indes Occidentales, 1; Louisiane, 71; Virginie, 3; Indiana, 1; Massachusetts, 1; Pennsylvanie, 1; non déclarés, [illegible]

Utah.

Great Salt Lake City, 16 juin.

Une bande de personnes, au nombre de mille environ, sous la direction d'un individu nommé Morris, qui se dit *le prophète Moïse revenu sur terre* et composée d'hommes de femmes et d'enfants, s'est installée à environ 30 milles au nord de la ville. Ces individus ont causé de nombreuses déprédations au préjudice d'habitants du voisinage. Ces individus refusent de travailler sous prétexte que le seigneur veillera à leurs besoins.

Trois d'entre eux dégoûtés de toutes ces impostures ont voulu s'en aller. Ils ont été arrêtés, chargés de fer et mis en prison! Un writ d'*habeas corpus* fut alors lancé par le juge Kinly, mais Morris refusa d'y obéir. Après l'expiration des délais, le juge Kinly en a lancé un nouveau, accompagné d'un mandat d'arrêt contre Morris et les autres chefs pour détention arbitraire. Le maréchal chargé de l'exécution de l'ordre, reçut un détachement de 300 hommes d'infanterie et de l'artillerie pour lui servir d'appui.

Morris et ses hommes étaient fortement retranchés à l'arrivée des forces de l'Etat.

Il s'en suivit un engagement sérieux dans lequel deux hommes du maréchal ont été tués. La lutte dura de 12 au 15. Dans un combat corps à corps, Morris, le 15, a été tué et un autre chef mortellement blessé. Les rebelles ont été alors obligés de se rendre. Un certain nombre de femmes et d'enfants ont été tués, les *Morrissistes* se refusant à les mettre en sûreté. Le nombre des prisonniers s'élève à 147.

Faits et Nouvelles.

VISITE DU PRINCE DE GALLES A NAPOLÉON.—Le prince de Galles, en passant par Paris, se rendant à Londres, a fait une visite à l'empereur à Fontainebleau, le 12. Il y a déjeuné et est retourné immédiatement à Paris.

SANTÉ DU ROI DES BELGES.—La santé du roi des Belges donne de nouveau de vives inquiétudes. Les journaux ont recommencé à publier des bulletins quotidiens. Les derniers renseignements contiennent néanmoins une amélioration.

LA RUSSIE ET L'ITALIE.—On dit que la Russie a fait connaître qu'elle était disposée à reconnaître le royaume d'Italie, si le gouvernement veut interdire toute organisation de régiments polonais.

REUNION DE LÉGITIMISTES.—On affirme que les principaux légitimistes doivent se réunir à la résidence de la duchesse de Parme, en Suisse, sous la présidence du comte de Chambord.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, *Samedi soir, 5 juillet*.

SUCRE—Les transactions d'aujourd'hui comprennent environ 800 boucauts, en beaucoup de lots, au magasin et sur la Levée, à [illegible]; fair à bon fair 5 c. le fully fair et 5 ½ [illegible] le fully fair à prime.

MELASSE—Marché entièrement calme. 100 barils de fermentation claire à 12½ c. le gallon.

FARINE—Très faible stock, et presque vente aujourd'hui. Hier, à l'encan, le prix était de $8 à $[illegible] et $8 75 le baril. Détail et vente particulière, [illegible] le baril.

MAIS—Le stock de première main est épuisé; il n'y en a presque pas de seconde main. L'article se vend à $[illegible] le boisseau.

BEURRE—Le bon beurre du Nord se détaille à 30c la livre.

AVOINE—Rare—Détail, $1 75 le boisseau.

SEL—Détail, $[illegible] le gros de Liverpool, $6 le fin et $[illegible] le sac de Turk Island.

FOIN—Le bon foin du Nord se détaille à $70 à $80 le tonneau. Nous ne savons pas s'il y en a de première main.

PORC—L'article est rare. Les dernières ventes ont eu lieu à $[illegible] le baril. On peut maintenant en obtenir davantage.

GRAISSE—Le choix en barillet, de seconde main, se vend en petits lots, à 15 la livre.

BACON—Les épaules se détaillent à 20c. les pièces côtes désossées à 20c et les jambons passés au sucre à 30 à 35 la livre. Presque pas de stock.

WHISKY—Le whisky commun de maïs se vend $1 [illegible] le gallon [illegible] de la Louisiane à $1 le gallon.

TABAC—Le stock, le 1er du courant, était comme suit: Admis et refusé, 3,807 boucauts, cassé [illegible] stripes 77, [illegible] 332, total 6,964 boucauts. Achats pour expédition, 5,109; total, 14,064 boucauts.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 5 juillet 1862.

Arrivé hier, 67 bœufs du Texas, et 46 veaux. A vendre sur place, 51 bœufs du Texas et 28 veaux. Le stock restant à vendre est de 180 bœufs du Texas, et 17 veaux.

PRIX:

Bœufs du Texas, 1re qualité, par livre net	20	[illegible]
" " 2e qualité	12	[illegible]
" " 3e " par livre, net	10	[illegible]
Veaux, par tête	$10 00	$[illegible]
" " 2e qualité	[illegible]	[illegible]
Vaches laitières, par tête	$[illegible]	[illegible]
Porcs, par 100 livres, gross	20 00	[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans,

EXPÉDIÉS HIER.

Goëlette Ralph Post, Rowley, New York.
Steamboat Southerner, McQuaid, Baton Rouge.

ARRIVÉS HIER.

Steamship de guerre des E U Rhode Island, Trenchard, Galveston.
Navire espagnol Diogene, Cadix.
Barque Ocmulgee, Bucher, Boston.
Barque française Marie Félicité, Le Sant, Havre via la Havane.
Brick Emma, à la Quarantaine.
Goëlette transport Power King, Briggs, Philadelphie.
Goëlette Wm Hunter, Baker, New York.
Goëlette Gabriel Aimé, de la Côte.
Goëlette Tigre, de la Côte.
Goëlette Louvisiée, de la Côte.
Goëlette Etoile, de la Côte.
Goëlette Corah, White Ile de Barataria.
Goëlette Garcia, de Donaldsonville.
Steamer Sea, Walker, Baton Rouge.

Montant le fleuve.

Navire Ohio, New York.
Navire Nightingale, ——, Key West.
Navire Pampero.
Navire français Mare.
Barque A A Drebert, Philadelphie.
Barque Powhattan, Philadelphie.
Barque transport E U Petrea, Sturges, Philadelphie.
Barque Ed. de Philadelphie.
Barque G W Hall.
Barque Alcyon, Bordeaux.
Goëlette Alsop.
Goëlette Mary Patterson.
Goëlette anglaise Atlas, ——, Rio Grande.
Goëlette D Clark, New York.
Goëlette Philamena, Havane.

IMPORTATIONS.

New York—Par la barque Young America—2400 barils [illegible] de ciment 300 de plâtre 30 sacs café 3 [illegible]

Philadelphie—Par la goëlette Forest King—Charbon pour le gouvernement.

New York—Par la goëlette Hunter—30 tonneaux [illegible] 50 boucauts [illegible] 100 sacs sel 40 barillets beurre 20 caisses fromage 1614 colis marchandises.

Boston—Par la barque Ocmulgee—Marchandises et sortie: 300 sacs café 100 sacs avoine.

MEMORANDA.

En charge à New York pour la Nouvelle Orléans—Steamship Marion, Phillips, devant partir le 2 juillet; Navire Golden, Leavitt, 28 juin; barque Texana, Bennet, 30 juin; navire W H Wharton, Jones, 1er juillet; navire Rige, Preste, navire Panama, Hanson, et goëlette R Watson, Wesley.

Expédiés à New York pour la Nouvelle Orléans—28 juin, navire Wave Crest, Harmon—à Philadelphie, 28, brick C H Jordan, Plummer;—A Liverpool, 12 juin, Ploughman, Brooks.

Service funèbre.

Un service funèbre sera célébré jeudi, 10 juillet, à 7 heures du matin, dans l'église des Jésuites, en mémoire de feu MICHEL BOCK. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister.
De la part de ses enfants. 9juil—2f

VOULEZ-VOUS DE L'OR!!!
ON DONNE DE L'OR
Pour les billets de toutes sortes,
CHEZ M. BRETTE, No 12, rue St-Charles. 9juil—3f

A LOUER

UN cabinet et une cuisine. S'adresser rue Dauphine, No 201. 9juil—1f

A vendre pour cause de départ.

DEUX chambres en acajou, ainsi que d'autres meubles et ustensiles, pendules, tableaux, etc à vendre chez tous les appareils nécessaires à la distillation. S'adresser à BERNARD TURPIN, No 95, rue de la Vieille Levée. 9juil—3f

A VENDRE par EUG. ROCHEREAU & Co, Nos 16 et 18, rue St-Louis, 800 paniers champagne King & Co, grandes bouteilles, 200 [illegible] petites bouteilles.

En déchargement du navire R. D. Shepherd, capitaine Gale, venant de Havre, par la voie de Liverpool et de la Havane. 9juil

DEMANDE DE PENSION.

UN monsieur qui parle déjà un peu le français, désirerait prendre sa pension et loger dans une famille française respectable, où l'on ne parle que le français de la langue natale, son principal désir étant celui de se perfectionner dans le style élégant de cette langue. Quelque accoutumé à une bonne table, rien d'apprêté, sont au tarif demandé sous ce rapport. S'adresser avec prix et indiquant la situation de la maison à A B au bureau de l'Abeille. 9 juil—6

EAU-DE-VIE, genièvre, claret, à vendre par
E. J. HART & Co.

MARCHANDISES NOUVELLES.

E. GIQUEL,
Successeur de GIQUEL & JAMISON,
126 RUE DU CANAL,

VIENT de recevoir d'Europe, voie de New-York, par le steamer ROANOKE, les articles suivants, qu'il vendra à très bas prix:—
Nansous et Mull Mull;
Mousseline Suisse 5/4 pour chales;
Percales unies et à carreaux;
Rubans assortis;
Chaussettes blanches et écrues, pour hommes;
Chaus. blanches écrues, pour enfants;
Bas fil d'Ecosse et coton pour femmes et enfants;
Alpacca noir de 50 cts à $1 50;
Bombasine et mousselines de laine noires;
Tamise et barège noir;
Soie noire à coudre;
Soie noires unies pour robes;
Galons, lacets, fil, aiguilles;
Lacets laine et fil, de Rennes;
Boutons nacre et os;
Cotons à coudre, de Coats;
Mousselines brochées et brodées à rideaux;
Rideaux, mousselines et tulles brodés
Eventails, grands assortiments;
Peignes écailles et imitations;
Mouchoirs, madras et batiste;
Linge de table, tout genre;
Chales et pointes dentelles;
Toiles et cotons à draps;
Coton blanc et gingo, &c., &c., &c.
9 juil—1m E. GIQUEL, 126, Canal.

Bureau du Commissaire en chef des Subsistances.

Nile-Orléans, 7 juillet 1862.

Conformément à l'ordre spécial No 165 du quartier-général du Département du Golfe, établissant un système de distribution et vente de provisions par petites quantités, aux pauvres de la Nouvelle-Orléans, on devra s'adresser pour les obtenir, aux endroits suivants:

1er District Geo. B. Dyke, No 21, Front Levée.
2me District A. Sailly, No 4, Esplanade Marigny, Front Levée.
4me District Wm P. Judd, No 136, Front Levée.
L'endroit dans le Deuxième District sera indiqué dès que le dépôt sera établi.

L'objet de ces ventes et distributions étant de soulager les pauvres de la Nouvelle-Orléans dans la faible mesure en notre pouvoir, les personnes à qui leurs moyens permettent d'acheter ailleurs, ne devront pas s'adresser aux dépôts susdits, et quiconque voudra obtenir une cession gratuite de provisions devra se munir d'un certificat de quelque ministre de l'église ou de quelque autre personne bien connue dans le district. Conseil seulement pourront s'adresser aux dépôts, qui sont des citoyens loyaux des Etats-Unis.

Par ordre de JOHN W. TURNER,
8 juil—1 Colonel de l'armée des Etats-Unis.

Quartier Général du Commandant Militaire de la Nile-Orléans,

Nile Orléans, ce 8 juillet 1862.

ORDRES GENERAUX No 10.

LE temps pendant lequel ceux qui ont été au service militaire des Etats Confédérés pourront donner leur parole suivant l'ordre général No 15, émané de ce quartier général, est définitivement étendu jusqu'au 10 de courant.

Après cette date, les prescriptions de l'ordre seront strictement exécutées.

Par ordre du général G. F. SHEPLEY,
Commandant militaire de la Nile Orléans.
9juil—3f E. ILSLEY, A. A. A. G.

Quartier Général du département du Golfe.

Nile-Orléans, 8 juillet 1862.

ORDRE SPECIAL No 173.

L'AUTORISATION nécessaire a été reçue du département de la guerre pour recruter et organiser plusieurs régiments de Volontaires, destinés à servir dans l'armée des Etats-Unis en Louisiane.

Le lieutenant G. Weitzel, du corps des ingénieurs et député commandant militaire, est chargé de la surveillance du recrutement, de l'équipement, de la fourniture des vêtements, de l'organisation et de la discipline desdits régiments, et il est autorisé, dans ce but, à prendre telles dispositions et tels arrangements qu'il jugera nécessaires.

Par ordre du major-général BUTLER,
R. P. DAVIS,
9juil—2f Capitaine et A. A. A. G.

Quartier Général du Commandant Militaire.

Nile Orléans, 8 juillet 1862.

ORDRES SPECIAUX No 115.

CONFORMEMENT aux ordres spéciaux No 173, émanant du quartier-général du département, les détails et les arrangements qui suivent ont été arrêtés; savoir:

Les casernes des Etats-Unis, au-dessous de la ville, seront le dépôt et le quartier de la force qui doit être organisée.

Le major Holcomb du 13e des volontaires du Connecticut est par la présente nommé commandant de dépôt.

Les capitaines du 13e du Maine, du 12e du Connecticut, du 31e Massachusetts et du 8e du Vermont sont désignés comme officiers instructeurs et adresseront leurs rapports au major Holcomb.

Une garde d'une compagnie du 13e Connecticut sera établie pour le dépôt et se rapportera au major Holcomb.

M. W. O. Fiske, du département du quartier-maître, est par la présente nommé comme quartier-maître fonctionnant et commissaire au dépôt. Il adressera ses rapports au major Holcomb.

Un chirurgien sera désigné par le directeur médical pour se rapporter au major Holcomb. En sus de ses autres devoirs il examinera les qualités physiques de chaque recrue, et en cela il observera les règlements de l'armée.

Les personnes, ayant les qualités requises, et qui désirent lever des compagnies, peuvent en obtenir l'autorisation en s'adressant à ce quartier général de 1 à 3 heures P. M.

Par ordre du G. WEITZELL,
Lieut.-des Ing. des E.-U. et Com. Mil. Assistant
EDWIN ILSLEY, A. A. A. G. 9juil—3f

JALAP.

UN lot de jalap du Mexique, en douane et à vendre par J. M. CABALLERO,
Rue Vieille Levée No 46,
9 juillet entre Douane et Bienville.

BOUCHONS.

CINQUANTE balles bouchons assortis en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
Rue Vieille Levée No 46,
9 juillet entre Douane et Bienville

SALSEPAREILLE.

UN lot de salsepareille du Mexique, en douane et à vendre par J. M. CABALLERO,
Rue Vieille Levée No 46,
9 juillet entre Douane et Bienville.

Farine! Farine! Farine!

A VENDRE—Farine extra de St-Louis et de l'Ohio, de la meilleure qualité, en débarquement de la goëlette Arzac, poteau 17, Premier District.

S'adresser immédiatement au capitaine, à bord, au pied de la rue Delord. 9 juillet—3f

EAU de FLEUR d'ORANGER.

HUIT à 10 estagnons fleur d'oranger, à vendre par PAUL JUGE & FASSY,
9 juil—1m 42 rue Vieille Levée.

Change sur New-York.

CHECKS de Banques sur New York, en sommes au gré des acheteurs, à vendre par
W. L. CUSHING,
9juil—3f Rue du Camp, No 11.

Billets du Trésor des E.-U.

EN sommes au gré des acheteurs, à vendre par
W. L. CUSHING,
9juil—3f Rue du Camp, No 11.

Doublons Espagnols.

DOUBLONS espagnols échangés pour de l'or américain ou à vendre pour des billets de Banque, par
W. L. CUSHING,
9 juil—3f Rue du Camp, No 11.

Beurre! Beurre!

VINGT CINQ fréquins Orange county, qualité extra en débarquement du steamer "Roanoke" et à vendre par
9juil—3f LANATA Frères, 9 et 11 rue Jefferson.

BANQUE DE LA LOUISIANE.

Nile Orléans, 7 juillet 1862.

LES personnes qui doivent à cette Banque et désirent un renouvellement sont invitées à présenter leurs billets à l'escompte le jour d'offres précédant immédiatement l'échéance de leurs obligations, car aucun renouvellement ne pourra être accordé pendant que le Board ne siège pas. AUGT. MONTREUIL,
8juil—3m Caissier.

Aux amateurs du Barataria Rum.

LA distillerie du soussigné marche de nouveau; il offre à ses pratiques, ceux qui connaissent la supériorité de l'article, de leur en fournir régulièrement au prix de cinquante cents le gallon preuve, et 60 cents pour l'esprit neutre soit 5 barils au plus, délivrable sur la Levée.

Les personnes désireuses de jouir de cette réduction sont invitées d'inscrire leurs noms au bureau du soussigné 114 rue Bourbon; elles seront servies au fur et à mesure des arrivages sur la Levée. En magasin le prix sera plus élevé. Les arrivages commenceront à la fin de la semaine. L. MILLAUDON.
8juil—3f

Mousseline Suisse pour Châles.

TULLES ILLUSION, &c.

MADAME DEZAUCHE, 110, rue du Canal, offre en vente son stock de marchandises d'été, consistant en: chapeaux de crêpe et de tous genres, châles de dentelle et de mousseline suisse, écharpes de saison. Aussi: un lot de mousselines assorties pour châles, tulles footings brochés et garnitures de paille, &c. 9juil—3f

AVIS

Aux fabricants de formes de chapeaux pour dames.

MADAME DEZAUCHE, 110, rue du Canal, offre en vente, aux fabricants de chapeaux de dames, un lot de tulle illusion et de fil de laiton. 5 juillet—3f

Cheval perdu.

PERDU, le 27 juin dernier, à Soniat[illegible], un CHEVAL bai clair, poil ras, une cicatrice sur la mâchoire droite, une autre cicatrice sur le cou, sans autre marque apparente. La personne qui le ramènera chez le soussigné ou le fera trouver, recevra une récompense de dix piastres. CASIMIR PIZEROT,
9 juillet—3 Rue Jeune, entre Laurel et Live Oak

MODES! MODES!
Mme DEZAUCHE
Successeur de Mme Turner,
110........Rue du Canal........110.

MME DEZAUCHE, ayant fait l'acquisition de l'établissement de Mme Turner, annonce respectueusement aux dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle fera tous ses efforts pour maintenir la réputation acquise par cet établissement.

Tout ce qui sortira de ses ateliers de mode et de couture sera irréprochable sous tous les rapports et de nature à satisfaire le goût exquis des dames créoles, qui sont respectueusement invitées à visiter le magasin de Mme Dezauche.

M. Dezauche qui a été employé, pendant plusieurs années, dans les premières maisons de nouveautés de la ville sera chargé des achats. 7juil—1m

Louisiana Steam Clothing Manufactory.

MANUFACTURE D'HABILLEMENS.
166.........Rue du Canal.........166

LES soussignés ont en magasin un bon stock d'habillements d'habitations, pour hommes et femmes. Ils l'offrent à des prix raisonnables pour du comptant. HERARD & Co.
7 juillet—1m

Le steamer CARDENAS pour la Havane, partira JEUDI 10 juillet, à huit heures du matin.

Les passagers du "Cardenas" sont requis que ce steamer partira positivement de son wharf au pied de la rue Septième, demain jeudi, à huit heures du matin. AVENDAÑO FRERES,
9juil—1f Agents.

POUR NEW-YORK.

Le steamer ROANOKE, capitaine Couch, partira pour New-York, samedi, 12 juillet. Pour passage à la chambre et fret, s'adresser à
WARNEKEN & Co.
8 juil—7f 61, rue de l'Union.

Para la Habana.

El vapor CARDENAS, saldrá para dicho puerto el miercoles 9 del corriente, á las 8 de la mañana—Todos los pasageros deberán estar provistos de pasaportes.

El buque saldrá del pié de la calle setima, post 66, de Distrito donde se halla ahora.

AVENDAÑO HERMANOS, Agentes.

AVISO DEL CORREO.—Se hará una mala en el correo para la Habana en derechura, por el vapor CARDENAS—Todas las cartas deberán ser franqueadas.
7julio—2

POUR LA HAVANE.

Le steamer CARDENAS, partira mercredi 9 du courant, à 8 heures du matin. Les passagers devront être munis de passeports.

Le navire partira du pied de la rue Septième, poteau 66, 4me District. AVENDAÑO, frères, Agents.

Avis du Bureau de Poste.

Une malle sera faite à la Poste, directement pour la Havane, par le steamer CARDENAS. Toutes les lettres devront être affranchies. 7 juil—2f

POUR LA HAVANE.

LA belle goëlette anglaise VIRGINIA ANTONIETTA, fine voilière, prend un chargement et partira sous peu. Pour passage seulement (excellents emménagements), s'adresser à bord, au pied de la rue St.-Louis, ou à JOSEPH KELLEY,
9 juillet—6f Rue Gravier, No. 36.

POUR TAMPICO.

La goëlette EUGÉNIE, fine voilière, actuellement au Vieux Bassin, partira pour Tampico VENDREDI MATIN, 11 du courant. Pour passage, s'adresser à M. J. BAKER, au café Belle Créole, encoignure Villeré et Orléans.
8 juil—3

POUR LE HAVRE

Le navire fin voilier LA MANCHE, capitaine Bourliac, est maintenant en charge pour le dit port et partira incessamment. Pour fret et passage s'adresser au capitaine chez
FERRIER & REIMONENQ,
17juin—1m No 6 rue Carondelet.

Demande de maîtresse d'école.

ON demande tout de suite, dans une famille habitant la paroisse Jefferson, une maîtresse d'école. On préférerait une dame d'un âge mûr.
S'adresser à JEAN SALVANT,
1 juillet—6f En face du Stock Landing.

Bureau du Commissaire du Premier District de desséchement.

Hotel de Ville, No 20, Nelle Orléans, 12 mai 1862.

TOUS les propriétaires de terres situées dans le Premier District de desséchement qui est borné par le fleuve Mississippi en face, la rue Julia et le nouveau Bassin au-dessus, le Lac Pontchartrain derrière, le Bayou St Jean, le Canal Carondelet et la rue St Pierre—dessous—sont prévenus que le premier versement de l'assessment pour le coût du desséchement dudit district est maintenant dû et payable à ce bureau. Les comptes qui ne seront pas payés le 12 juillet prochain seront sujets aux procédures légales.
20 mai—2m N. E. BAILY, Président.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans.

AVIS est par le présent donné, conformément à l'article quatre de la charte de cette compagnie, que l'élection annuelle de neuf directeurs pour l'année courante, à partir du quatrième lundi de ce mois, aura lieu au bureau de la compagnie, au coin de la rue du Canal et Passage de la Poste, le lundi 14 du courant, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

Nouvelle-Orléans, le 2 juillet 1862.
LOUIS BARNETT,
3juil—12f Secrétaire.

AVIS.

UNE dame, désirant retourner en Europe, désire trouver une place de femme de chambre, elle peut également prendre des enfants. Elle se contenterait d'un faible gage.

S'adresser rue Bourgogne, No 129, entre St-Anne et Orléans. 21juin—2f

Emprunt.

ON désire emprunter pour un an une somme de six mille piastres pour laquelle les meilleures garanties seront fournies.

S'adresser par lettres à la poste, boîte No 2130.
8 juillet—6

RUM ET ALCOHOL.

A vendre par T. LAMAUX,
17juin—1m No 13, rue Conti.

HOFFMAN et MARKS,
63........Rue de Chartres........63

AYANT ouvert un magasin d'encan général, sont prêts à recevoir des marchandises en consignation et donneront toute leur attention aux ventes du dedans et aux ventes du dehors. 1avril[illegible]

MARCHANDISES SECHES
A bon marché.

2,000 DOUZAINES mouchoirs batiste 5/4, à $1 50 la douzaine
THEODORE DANZIGER.
20juin A l'encoignure des rues Royale et St-Philippe.

Banque d'Amérique.

Nile-Orléans, 18 juin 1862.

CETTE Banque tire sur Paris.
AM. FORTIER,
19 juin—3f Caissier.

AVIS.

La perception des TAXES DE VILLE, pour l'année 1861, sera reprise LUNDI, le vingt-trois courant, à l'Hôtel de Ville, en monnaie courante.
ADAM GIFFEN,
24juin—30f Trésorier de la ville.

GRAND ASSORTIMENT DE
BOIS ET CHARBON,
A vendre en gros et en détail,
A DES PRIX TRES MODÉRÉS,
Par J. PETERSON,
4 oct—1m Rue Dauphine, entre Bienville et Douane

L. C. Barbier & A. T. Wartemberg,
Importateurs et fabricants de toutes espèces de cigares,
Rue Front Levée No 27 et
17 mars Rue Poydras No 88.

RHUM ET ALCOHOL.

RAFFINERIE de la Louisiane. Constamment en main en quantité à la convenance des acheteurs.
LAUVE & LESLANC.
11 fev—30f 17 et 19, rue Toulouse.

LOUISIANA ACADEMY.

LES cours de cette institution, dirigée par M. A. FERRIER, ancien professeur de l'Université, sont en pleine activité.

Les classes de grec et de latin, ouvertes aux élèves sans rétribution supplémentaire, sont toujours confiées à l'habile direction de M. G. Gerber.

Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'institution, rue Hôpital, No 79, entre Royale et Bourbon. 16 juin—1m

A Vendre,
CHANGE
SUR
NEW-YORK.
S'adresser à MM. D. DE GOICOURIA & CO.
20juin—1m 44, rue Carondelet.

Chaux! Chaux!
255, Promenade Carondelet,
NILE-ORLEANS.

LE soussigné a l'honneur d'informer respectueusement messieurs les entrepreneurs, constructeurs, maçons, et le public en général, qu'il a établi une grande usine à chaux de coquilles dans l'ancien jardin Belle Bobine No 255, Promenade Carondelet, (Vieux Bassin). Il peut fournir journellement une grande quantité de chaux d'excellente qualité, et au plus bas prix du marché. Des conditions avantageuses seront faites à messieurs les marchands de fournitures de matériaux de constructions. J. MAURICE CESSAC.
18juin—30f

VIN DE BORDEAUX.

100 BARRIQUES
Vin de Bordeaux,
En débarquement et à vendre par
OSCAR BERCIER & Co.,
27 juin— 17, rue St-Louis.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Union.

Nile Orléans, 4 juillet 1862.

AVIS est donné que conformément à l'article quatre de la constitution de cette Compagnie, l'élection annuelle de quinze directeurs, pour l'année, à partir du 20 courant, aura lieu, au bureau de la Compagnie, à l'encoignure des rues Camp et St. Charles, LUNDI, 14 du courant, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
4 juill—10 J. M. CRAWFORD, secrétaire

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Star.

Nile-Orléans, 5 juillet 1862.

AVIS est donné que l'élection annuelle de douze directeurs, devant servir à commencer de troisième lundi du mois d'août prochain, aura lieu au bureau de la compagnie, No 14, rue Carondelet, le lundi 21 courant de 10 heures A. M. à 2 P. M.
J. D. DELAUME,
4 juil—au 21 Secrétaire pro tem.

CHAUDIÈRES A SUCRE.

EN magasin et à vendre par les soussignés, un assortiment complet de CHAUDIÈRES A SUCRE, en FER BATTU et FONDU, sortant de la fonderie de MM. R. & J. RANKIN, de Liverpool.
M. A. DE LIZARDI & Co,
4 juil—1m Seuls agents, rue Bienville, No 52.

LA société qui existait entre les soussignés pour l'exploitation d'une confiserie à l'encoignure des rues Bourbon et Toulouse, a été dissoute d'un commun accord. M. J. Himbert est désormais seul propriétaire de l'établissement et chargé d'en solder les dettes.

Nouvelle-Orléans, 5 juillet 1862.
JULES HIMBERT
9juil—6f PHILIPPE NADEAU.

Savon.

600 caisses SAVON,
à vendre AU PLUS BAS PRIX du marché,
Par HICKMAN, DUGAS & MAIGNAN,
3 juil—6 rue Front Levée, Nos 5 et 6

Chandelles.

600 caisses CHANDELLES, à vendre au PLUS BAS PRIX du marché,
Par HICKMAN, DUGAS & MAIGNAN,
3 juillet—6 rue Front Levee Nos 5 et 6

PETARDS.

QUATRE cents caisses pétards Gold Chop No 1, à vendre par E. J. HART & Co.
5 juil Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79.

Moulin à coton de Lane.

FABRIQUE du fil de coton, osnabs et cotons à ouvrages. Le fil de coton sera mis, sur commande, en paquets simples et en numéros assortis.
Bureau No 19, rue de l'Union, Nile-Orléans.
S. N. LANE, Propriétaire.

Morue, Beurre, Fromage, &c.

MORUE............100 caisses de choix,
FROMAGE..........75 do do
BEURRE............50 fréquins premier choix,
POMMES SECHES...20 demi barils,
En débarquement du steamer Roanoke et à vendre par THOMPSON & BARNES
7 juillet—1 rue de la Commune, Nos 23 et 25

SUCRE—50 boucauts sucre brun, 10 de louisiane, à vendre par S. D. CHARLAA & CO.,
8juin Rue Douane.

VENTES A L'ENCAN.

Lot de terrain dans le second District.

PAR E. SCOTT, encanteur,
Office, 54, rue des Magasins.

MERCREDI, 16 juillet, à midi, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, un certain lot de terrain situé au coin des rues Ursulines et Tonti, dans le Second District de la Nouvelle Orléans; ledit lot mesurant sur la rue des Ursulines, trente pieds, sur une profondeur sur la rue Tonti, mesures américaines—Conditions comptant. 9 juil

Marchandises sèches et vêtements.

PAR HOFFMAN & MARKS.
J. HOFFMAN, encanteur.
Bureau rue de Chartres, No 63.

MERCREDI 9 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

300 lots de marchandises sèches de choix, telles que toiles imprimées, jaconas, organdis, barèges brochés, mozambiques, toile à moustiquaire, mainlots, calicots de coton, cotons blancs et écrus, bonneterie et divers articles—Egalement, 150 lots de vêtements de saison, chemises et jupons; plusieurs lots de souliers et de chapeaux. 9 juillet

Sel! Sel! Sel!

PAR E. B. SYKES.

AUJOURD'HUI, à 5 heures, il sera vendu, pour compte de qui il appartiendra, sur la Levée, poteau 26, Troisième District—

164 sacs sel de Liverpool, en débarquement de la goëlette E. C. Howard.

Conditions—comptant. 9juil

Groceries! Groceries!

PAR E. B. SYKES.

VENDREDI, 11 du courant, à 10 heures, il sera vendu, au pied de la rue de la Commune, Premier District—

9 boucauts bacon, 46 boucauts épaules,
30 tierçons jambons, 600 sacs sel,

Cornichons, ale, cidre, lager beer, fromage, moutarde, poivre, café, beurre, vêtements, etc., en débarquement de la goëlette W. Hunter.

Conditions—comptant. 9juil

VENTE SANS RESERVE.

Linge fait, chemises, chaussures, cigares et marchandises sèches.

PAR E. ROGER & Co.
C. SANGRY, encanteur.

JEUDI, 10 juillet, il sera vendu à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

300 lots linge fait de saison, chemises pour hommes, et bottes, souliers et brodequins.
—Aussi—
301,300 cigares des meilleures marques.
—Et—
Un assortiment de marchandises sèches de saison.

Conditions—à la vente. 9 juil

VINS EN BARRIQUES.

PAR S. GUIMAULT.
E. M. JACOBS, Encanteur.

IL sera vendu, MERCREDI, 9 juillet 1862, à 6 heures P. M., au magasin des importateurs MM. Oscar Bercier & Co, rue St-Louis, No 17, entre Chartres et Levée, pour clore une facture.

70 barriques vin rouge St Julien.

Conditions à la vente. 9juil

Vacherie! Vacherie!

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

IL sera vendu, jeudi 10 juillet 1862, à 11 heures du matin, à l'encoignure Bienville et chemin de la Métairie—

20 vaches laitières;
1 taureau;
2 chevaux;
Une pouliche;
1 lot foin.

La clientèle et les ustensiles de la vacherie.

Conditions—Jusqu'à $100 comptant. Au-dessus de $100, six mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 8 juil

Vente pour cause de départ.

PAR E. M. JACOBS.

Il sera vendu mercredi 9 juillet 1862, à 11 heures du matin, à Algier, de l'autre bord du fleuve, près du jardin McDonogh, à cinq [illegible] du ferry du Second District

42 vaches laitières et un taureau,
4 chevaux et un poulain,
2 charrettes.

La clientèle et les ustensiles de la vacherie.

Conditions comptant. 5 juillet

LIQUIDATION.

Vins de Bordeaux et Bourgogne.

QUATRE-VINGT-QUINZE BARRIQUES VIN ROUGE SUPÉRIEUR, des crûs suivants Haut-Talence, Château Beausese, Cantenac, Soyer Canon, Pauillac et Margaux, premier crû.

14 demi-barriques vin blanc Haut-Sauterne.
150 caisses vin blanc Haut-Sauterne.
200 caisses vin rouge pour table et dessert, des crûs de Léoville Médoc Margaux, Château Beausese, Larose, Château Lanessan, Desmirail Margaux, Château Léoville et Château Lafitte.
200 caisses Bourgogne de la maison J. Lestournelle & Cie (de Nuits), des crûs de Beaune, Volnay, Pomard, Richebourg, Romanée, Chambertin et Clos-Vougeot.
25 caisses vin blanc Chablis.

VINS MOUSSEUX.
Vieux Cognac, Côte-d'Or et Romanée rouge.
CHAMPAGNE.
30 paniers Etoile Rouge.
EAU-DE-VIE.

125 futailles eau-de-vie de Cognac Rochelle, St-Croix, W. Raymond, Martignac & Bigourdan, et Castillon Je. 1815.

A vendre à prix raisonnables pour du comptant, pour clore diverses consignations, par
A. CARRIERE,
23, Vieille Levée,
26 juin—1m entre Douane et Bienville.

O. BERCIER & CO.,
Successeurs de V. Maignan.

VINS, EAU DE VIE, CORDIAUX, &c.—
37 quarts de pipe cognac, Guidenburg, 1820 et 1800.
16 quarts " " Gautier Frères, 1840;
10 barriques " "
2 " " Lacoude Frères; vieux cognac;
13 " " Otard, Dupuy & Co., 1860;
11 quarts de pipe " L. G. Lanyer, 1852.
800 caisses vin rouge, 12 bouteilles chacune: Ladin, Latour, Beaune, Moulon, Margaux et Léoville, avec bouchons d'émeris;
300 caisses vin rouge, 12 bouteilles, H. Bosse, Margaux et Cantenac, Larrondo Frères;
200 caisses vin rouge, 24 1/2 bouteilles, M. Bosse;
100 " " 12 bouteilles Château Margaux
150 " " 12 " Latour et Larose;
100 " " 24 1/2 "
120 " vin blanc 12 " Château Yquem;
50 " " 24 1/2 "
600 " " 12 " Sauterne, Barsac et Gautier;
50 caisses vin de Bourgogne, Chambertin et Clos-Vougeot;
50 caisses champagne Ay mousseux, E. Lemaître Fils & Co;
50 " 12 bouteilles, chaque, cordiaux assortis, L. Rousseau;
500 1/2 bottes truffes noires;
Bouchons assortis pour bouteilles à vin et demi-jeannes, en sacs de 500 et de 1000, en magasin et à vendre par les soussignés. OSCAR BERCIER & CO,
23juin—1m 17, rue St-Louis.

AVIS.

LA soussignée informe les porteurs des deux billets ci-après décrits qu'elle a déposé entre les mains de Mr M. Elliot, rue de la Vieille Levée No 166, près de la rue St-Louis, la somme nécessaire pour payer ces deux billets, savoir: Un billet de $683 33 1/3, tiré et endossé par M. Joseph Pearce, daté du 9 mai 1861, payable à douze mois de date et payable "no varietur" par Edward Barnett, notaire, avec intérêts éventuels à huit pour cent l'an. Et un billet de $683 33 1/3 et endossé par la soussignée, le 30 octobre 1861, payable à six mois de date, avec intérêt à huit pour cent et paraphé "ne varietur" par ledit notaire E. Barnett. En conséquence, les porteurs des susdits billets sont prévenus qu'à partir de ce jour je ne serai aucunement responsable des intérêts qui pourraient être dus sur les susdits billets.

Nouvelle-Orléans, le 3 juillet 1862.
3 juillet—3 en 1m LOUISE E. COULON.

CINQUIEME ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance Hope
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie d'Assurance Hope, de la Nouvelle-Orléans présente l'état suivant:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1862		$72,738 67
Primes de risques sur incendie	$[illegible]	
" " des mers	[illegible]	
" " des rivières	[illegible]	
		72,738 67
Primes remboursées		1,082 48
		$[illegible]
Pertes payées dans la même période, savoir:		
Sur les risq. d'incendie	42,341 71	
Sur les risq. des mers	12,043 41	
Sur les risq. des rivières	1,[illegible]	
		[illegible]
15 pour cent remboursé aux personnes assurées	11,[illegible]	
Réassurances	[illegible]	
Dépens. intér. et moins	[illegible]	[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets d'actions		$[illegible]
Effets garantis par première hypothèque sur des propriétés foncières		[illegible]
Effets garantis		[illegible]
Effets pour primes		[illegible]
Actions de banques et autres		[illegible]
Dus pour primes en voie de perception		[illegible]
En caisse		[illegible]
		[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 21 mai 1862, par devant moi soussigné, juge de paix, dans et pour la susdite ville, ont comparu Henry Peychaud, président, et Louis Barnett, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, lesquels ont déclaré, après avoir prêté serment conformément à la loi, que l'état ci-dessus est exact et une copie exacte faite sur les livres de ladite Compagnie.

H. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, ce 21 mai 1862.
ARTHUR SAUCIER,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

—DIRECTEURS—

S. Pinson,	T. H. Slake,
P. Malochée,	P. Moreno,
O. H. Kernion,	A. Lefèvre,
P. Quevrons,	W. A. Gordon,
22 mai	H. Peychaud.

INSTITUT St-CHARLES.

MME MACÉ annonce respectueusement aux parents de ses élèves et aux familles qui désireraient lui confier leurs enfants, que son institution restera ouverte et que les cours continueront comme par le passé.
5 mai—6f

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme BERON,
375........*RUE DAUPHINE*........375.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires. 24 aout—1an—30j

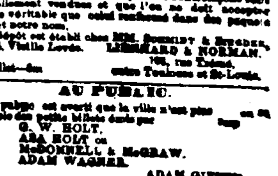

Extrait perfectionné de café.

CE précieux produit, destiné à économiser le café, a obtenu la médaille à l'exposition de Paris, en 1855. Nous prévenons le public que des contrefaçons sont journellement vendues et que l'on ne doit accepter comme véritable que celui renfermé dans des paquets portant notre nom.

Un dépôt est établi chez MM. SCHMIDT & BRADLEE, No 394, Vieille Levée. LEBRARD & NORMAN, 105, rue Tréme,
1 juillet—3m entre Toulouse et St-Louis.

AU PUBLIC.

LE public est averti que la ville n'est plus liée des petits billets émis par G. W. HOLT, ASA HOLT ou McDONNELL & McGRAW, ADAM WAGNER.

ADAM GIFFEN,
9juillet—30j Trésorier de la ville.

AVIS.

ON désirerait prendre en location, entre les rues Claiborne et Remparts, une petite maison ayant une grande cour ou un petit jardin. Envoyer les renseignements ainsi que le prix, par lettre, à 131 rue Poydras. 9juil—3f

SAVON, sardines, plomb et clous, à vendre par E. J. HART & Co.,
4juin— Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79.